



## MUNICIPALITE DE ROSSINIERE

Période du 1<sup>er</sup> novembre au 31 décembre 2019

Lors de ses dernières séances, la Municipalité a notamment décidé :

- de délivrer un permis de construire dispensé d'enquête publique à :
  - Hämmerli Emile, Le Village Derrière : Modification de la toiture du rural existant pour permettre la pose d'un pont roulant (parcelle RF No 418).
  - Klossowski de Rola Setsuko, Devant le Village : Aménagement d'un étang (biotope) sous l'égide du Parc naturel régional Gruyère – Pays-d'Enhaut (parcelle RF No 154).
  
- d'autoriser :
  - Delachaux Frédéric et Stefanie, La Combe : Ajout de l'eau et de l'électricité dans le garage et pose de gravier gras au « Sud » de la parcelle RF No 283.
  - Arderiu Christine, La Gare : Installation de 27 m<sup>2</sup> de panneaux solaires photovoltaïques (parcelle RF No 65).
  - Gazeau Patrick et Schopfer Barbara, La Tour : Isolation thermique de la paroi de la grange du bâtiment ECA No 109 (parcelle RF No 79).
  
- de déplacer la salle d'attente voyageur de la gare de Rossinière par la création d'une halte vitrée semi-fermée sous la marquise existante afin de permettre l'agrandissement des bureaux du Groupement forestier du Pays-d'Enhaut.